

Résolution présentée par la délégation de

l'Espagne

Thème Agenda 2030 pour le développement durable

Concerne L'impact du tourisme de masse sur l'environnement

L'Assemblée Générale,

- Constatant que le tourisme de masse contribue à la dégradation des écosystèmes, notamment à travers la perturbation des habitats naturels et la pollution des océans et des espaces verts, et que les normes écologiques offrent plus de contraintes que de récompenses et de bénéfices,
- Alarmée par l'augmentation de la pollution atmosphérique et sonore principalement due aux transports, qui a contribué à une hausse significative des émissions de gaz à effet de serre. En 2021, le tourisme représentait à lui seul 8% de ces émissions,
- Soulignant que l'Espagne est le premier producteur d'énergie solaire thermodynamique et le 7ème producteur mondial d'énergie éolienne, assurant sa crédibilité à se soucier de la transition énergétique et de la protection environnementale, et de surcroît de l'impact touristique, sachant que l'Espagne est le deuxième pays le plus touristique et en est fortement impacté,
- Sidérée de la négligence de certains pays face aux dommages occasionnés par le tourisme de masse, sachant que les secteurs de la restauration et de l'hôtellerie produisent à eux seuls 35 millions de tonnes de déchets par an, dont 12 millions de déchets plastiques solides allant directement dans l'océan, sans parler des quantités de gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère,
- Prônant l'importance de promouvoir un tourisme durable qui préserve l'environnement, et d'accorder une priorité à la protection des ressources naturelles, au maintien de l'équilibre écologique par l'intermédiaire de pratiques responsables telles que l'écotourisme,
- Décide
- d'utiliser la masse touristique à travers des activités pour produire de l'énergie électrique tel que du vélo ;
 - de récompenser les entreprises touristiques qui respectent des normes écologiques ;
 - d'attribuer une subvention par le fond des Nations Unies pour aider à la transition écologique ;
 - de promouvoir le transport durable.

Le texte français fait foi